

Traduction, interprétariat

Domaine : Édition et communication

Appellations

- Interprète de conférence
- Traducteur
- Traducteur d'édition
- Traducteur-interprète officiel assermenté
- Interprète en langage des signes
- Interprète de contact
- Traducteur littéraire
- Traducteur expert judiciaire
- Interprète de liaison
- Traducteur en chef
- Interprète
- Interprète-traducteur
- Traducteur-interprète
- Interprète d'affaire

Accès au métier

Les conditions pour pouvoir postuler / s'orienter vers ce métier Cet emploi/métier est accessible avec une licence en traduction et interprétariat, langues étrangères, Une formation qualifiante en Langue des Signe délivrée par le Centre National de Formation des Personnels des établissements pour Handicapés 'C.N.F.P.H' est nécessaire pour l'interprète en langage des signes. Un agrément des autorités judiciaires est exigé pour les traducteurs interprètes officiels assermentés. La maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères ainsi qu'un niveau de culture générale sont indispensables.

Conditions d'exercice

Environnement et modalités d'exercice de ce métier L'activité de cet emploi/métier s'exerce souvent à titre libéral (free lance) ou bien en tant que salarié au sein de sociétés de services, entreprises multinationales, organismes internationaux ou étatiques, ... Elle peut varier selon le type de prestation (traduction, interprétariat) et le mode (simultané, ...). Elle peut nécessiter une grande disponibilité et des déplacements selon le type de prestation. Elle peut s'exercer les weekends, jours fériés, de nuit.

Activités de base

Activités quotidiennes fondamentales Actualiser les sources documentaires et connaissances (linguistiques, techniques, culturelles, ...) Déterminer les modalités de mise en oeuvre de la prestation (traduction, interprétation) selon les besoins du client et le contexte (conférences, interviews, ...) Procéder à la retranscription écrite de documents et les transmettre au service concerné Procéder à la retranscription orale de messages selon les procédures définies (en direct, différé, ...)

Compétences de base

Compétences quotidiennes fondamentales Linguistique Techniques de communication Techniques de traduction Techniques d'interprétariat Utilisation de dictionnaires ou d'encyclopédies, Glossaires, ... Utilisation de logiciel de traduction assistée par ordinateur Utilisation de matériels audio de conférence (écouteurs, casque, micro, ...) Utilisation d'outils bureautiques (traitement de texte, tableur, ...)

Activités spécifiques

Les principales tâches spécifiques liées à ce métier avec les compétences spécifiques nécessaires.

Administratifs Audiovisuels (doublage, sous-titrage, ...) Coordonner l'activité d'une équipe Compétences spécifiques associées : Techniques d'animation d'une équipe Diplomatiques Juridiques Littéraires Réaliser des prestations en langue des signes pour un public spécifique (mal entendant, mal voyant) Compétences spécifiques associées : Utilisation de logiciels de transcription Langage des signes Scientifiques Suivre et développer un portefeuille clients et s'informer sur les évolutions technologiques en matière de communication (réseaux, banques de données, ...)